



ALNU Info

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies asbl (ALNU)

Adresse : 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN



Téléphone : (+352) 46 14 68 Télécopie : (+352) 46 14 69

Adresse électronique : alnu@pt.lu

Adresse Internet : www.alnu.lu

Nouveaux Membres : www.alnu.lu/devenir-membre

Facebook : www.facebook.com/ALNU.Luxembourg/

Instagram : www.instagram.com/alnu.lu/

Coordonnées bancaires : CCPL LU95 1111 0248 7038 0000

Jun 2023
Edition de la publication : Colin D. Robertson

Projet 2023 de l'ALNU en collaboration avec les lycées « L'utilisation rationnelle des ressources naturelles en relation avec les ODD 12, 13, 15 et les droits à l'alimentation et à un environnement sain. »

- Les étapes du projet
- Séminaire de mi-parcours du Projet des Lycées le mercredi 15 mars 2023
- Sessions finales les 24 et 25 mai 2023 à la Chambre de Commerce

Enjeux à mi-parcours de l'Agenda 2015-2030 des Objectifs de développement durables : BENELUX, France, Allemagne

Projet 2023 de l'ALNU en collaboration avec les lycées « L'utilisation rationnelle des ressources naturelles en relation avec les ODD 12, 13, 15 et les droits à l'alimentation et à un environnement sain. »



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Environnement, du Climat
et du Développement durable



Les étapes du projet

Les lycées participants étaient les suivants : Athénée de Luxembourg, École Privée Fieldgen, Lycée Vauban, avec une soixantaine d'élèves. Au sein des lycées, les élèves ont participé au projet en groupes de travail avec le soutien de leurs professeurs-accompagnateurs. Ils ont étudié le thème du projet sur la base de la feuille de route établie par l'ALNU et ont produit un dossier d'étude et une présentation Powerpoint de deux diapositives, et un synopsis du dossier.

Séminaire de mi-parcours du Projet des Lycées le mercredi 15 mars 2023¹

L'Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) a eu le plaisir de réunir les élèves des trois lycées participant au projet 2023 - Athénée de Luxembourg, Ecole privée Fieldgen et Lycée Vauban - pour une rencontre chaleureuse avec **M. Arthur Besch**, Vice-président de l'association **Den Cent Buttek asbl**, et **Mme Irène Jamsek**, Responsable pour les épiceries sociales **Caritas Buttek de Caritas Luxembourg**. L'ALNU remercie la Direction du Lycée Vauban pour son chaleureux accueil. Les professeurs des lycées pour l'accompagnement des élèves sont **M. Claude Origer**, **Mme Maria Falkner** et **M. Matthieu Pazat**.

Mme Marguerite Poupert-Lafarge, Proviseur du lycée Vauban de Luxembourg, a accueilli le groupe en soulignant l'intérêt des projets sur les Nations unies qui complètent la formation académique suivie dans les différents établissements, ce qui permet d'aborder des sujets fondamentaux sur lesquels les jeunes ont entièrement leur place. "C'est très important que vous la nouvelle génération vous saisissiez de ces problématiques... qui vont impacter votre futur". Les ressources naturelles ont été très mal gérées, surexploitées, gâchées, par la génération des adultes d'aujourd'hui et il convient de réfléchir au sein du

¹ Texte : Michèle Perrin-Taillat, Photos : Colin Robertson

projet aux solutions pour éviter une situation critique. Cette problématique est liée à la solidarité entre les populations en Europe, et à l'international.

M. André Rollinger, Président de l'ALNU, a félicité élèves et professeurs pour leur engagement en vue de l'implémentation du projet 2023 de l'ALNU, et remercié Mme Marguerite Poupart-Lafarge et M. Emmanuel Hillard pour l'accueil dans leur lycée, ainsi que M. Besch et Mme Jamsek pour leur participation. Il a insisté sur l'importance de chercher des solutions face aux défis relatifs aux ressources naturelles et souligné que le Luxembourg avait pu cet hiver diminuer de 20% sa consommation de gaz, ce qui doit nous encourager à persister dans la bonne direction. Non seulement la politique mais toute la société, et les jeunes en particulier, peuvent infléchir les choix. Les déchets alimentaires ont atteint 90.000 tonnes/an au Luxembourg, soit 150 kg/habitant selon les statistiques d'Eurostat par rapport à une moyenne européenne de 127 kg/habitant.



Matthieu Pazat, Irène Jamsek, Arthur Besch, Maria Falkner, Claude Origer, André Rollinger

M. Arthur Besch : l'action de l'association **Den Cent Buttek asbl** consiste à collecter dans les grandes surfaces et autres magasins des produits alimentaires excédentaires conformes aux normes hygiéniques et à redistribuer ces produits à des familles dans le besoin. La réduction des déchets alimentaires est ainsi combinée à une initiative à caractère social. L'asbl fonctionne selon le modèle de la *Tafel* en Allemagne. Elle a été constituée en 2009 et dispose de 3 structures à Bettembourg, Luxembourg et Lamadelaine (Pétange). Reconnue d'utilité publique en 2014, elle fonctionne grâce à l'engagement de 160 bénévoles et en partenariat avec 10 communes. Elle collecte 700 tonnes de denrées alimentaires fraîches parfaitement consommables par an. L'asbl vérifie la qualité des produits avant de les redistribuer. Une contribution symbolique de 2€ par passage au Cent Buttek est demandée aux bénéficiaires finaux de produits alimentaires en fonction du nombre de personnes présentes dans le ménage, confirmé par les Offices sociaux des Communes concernées.

Depuis 2015 le Cent Buttek profite en plus du support du **FEAD** (Fonds européen d'aide aux plus démunis), dont l'objectif est de réduire dans l'Union Européenne le nombre de personnes menacées de pauvreté et d'exclusion sociale. L'aide du FEAD permet la mise à disposition de produits alimentaires de longue conservation (pâtes, riz, conserves, huile, farine, sucre, lait UHT...) et de produits hygiéniques. Le nombre des bénéficiaires est en augmentation depuis 2022. Pour l'année 2022, Cent Buttek a soutenu 860 ménages différents comptant 1481 adultes et 622 enfants. Le Cent Buttek gère également un magasin de livres d'occasion à Bettembourg.

Mme Irène Jamsek : après avoir présenté les diverses missions de Caritas, Mme Jamsek présente les 4 épicerie sociales appelées Caritas Buttek et les Kleederstuff. Celles-là se trouvent à Esch-sur-Alzette, Diekirch, Rédange et Luxembourg, celles-ci à Esch, Diekirch et Rédange. Les épicerie sociales ne sont pas seulement des lieux où l'on vient s'approvisionner, on y trouve aussi du réconfort et du lien social. Les montants alloués aux bénéficiaires sont les mêmes qu'en 2008 : par semaine, 25€/adulte, 20€/enfant, 5€/bébé... mais les denrées sont environ 3 fois moins chères qu'en magasin. De plus, comme le Cent Buttek, Caritas collecte des denrées alimentaires auprès des magasins (produits vendus aux bénéficiaires entre 0,10 et 0,50€) et bénéficie également de l'aide du FEAD. L'accès est également géré par le service social des

communes. Pour l'année 2022, les Caritas Buttek ont soutenu 2407 ménages différents comptant 3882 adultes et 1478 enfants.

Les Kleederstuff proposent une large gamme de vêtements de seconde main de bonne qualité pour enfants et adultes, reçus au travers de dons et ensuite vendus à des prix très attractifs de 2€, 4€, 5€, 8€, Donner ou acheter aux Kleederstuff, c'est aider les plus démunis. On manque surtout de vêtements pour hommes et grands ados.

Questions / réponses

Les aliments (bons 1 jour ou 2) sont donnés gratuitement par les supermarchés, ce qui évite de les jeter. Mais le Cent Buttek doit encore acheter des aliments car les dons alimentaires ne suffisent plus. Les objectifs du Cent Buttek ont été largement dépassés.

Il n'y a pas de projets pour de nouvelles épiceries sociales. Les besoins dans tout le pays sont couverts par une quinzaine d'épiceries sociales réparties entre la Croix-Rouge, la Caritas et le Cent Buttek. De plus il n'y a pas davantage de surplus alimentaires à collecter. En effet, les supermarchés ne sont guère prêts à mettre à disposition des produits dont la date limite de consommation serait un peu moins proche.

Une grande partie des grandes surfaces au Luxembourg coopèrent, sans mise en place d'obligation par la loi (obligation mise en place par le législateur français). C'est dans leur intérêt car cela leur évite des frais pour recycler la nourriture périmée.

Quid du recyclage alimentaire pour la transformation en biogaz, pouvant être utilisé pour produire de l'électricité, de la chaleur ? C'est une solution pour les aliments qui ne sont plus consommables.

Les Caritas Buttek ne peuvent pas répondre aux besoins relatifs aux allergies alimentaires. Il y a aussi des produits d'hygiène féminins dans les Caritas Buttek.

Les Caritas Buttek fonctionnent avec une gérante professionnelle, des personnes en réinsertion formées par Caritas et des bénévoles.



M. André Rollinger a répondu à quelques questions des élèves sur l'implémentation du projet 2023 concernant l'établissement de leurs dossiers de réponse aux questions posées dans la feuille de route du projet ainsi que sur l'attribution des prix d'un concours sur la base des présentations écrites et orales par les groupes de travail des élèves. Des précisions complémentaires seront communiquées aux lycées au courant des semaines à venir pour les préparations des journées finales du projet 2023 à la Chambre de Commerce du 24 (après-midi) au 25 mai (journée).

Sessions finales les 24 et 25 mai 2023²

Les lycées participants étaient les suivants : l'École Privée Fieldgen, l'Athénée de Luxembourg, et le Lycée Vauban, avec une soixantaine d'élèves. Au sein des lycées, les élèves ont participé au projet en groupes de travail avec le soutien de leurs professeurs-accompagnateurs. Ils ont étudié le thème du projet sur la base de la feuille de route établie par l'ALNU et ont produit un dossier d'étude et une présentation Powerpoint de deux diapositives, et un synopsis du dossier.

Les sessions finales se sont déroulées dans des salles de la Chambre de Commerce à Luxembourg-Kirchberg le mercredi 24 mai (après-midi) et jeudi 25 mai (matin et après-midi).

² Texte : Alan Sillitoe, Photos : Colin Robertson

Demi-journée plénière le mercredi 24 mai 2023

Cette demi-journée s'est déroulée simultanément dans deux salles de réunion de la Chambre de commerce, réunissant deux grands groupes



d'élèves inter-lycées composés de la moitié des élèves participants environ. Après une réunion préliminaire avec les présidents, rapporteurs et secrétaires, et un exposé sur les zones naturelles protégées et les avancées du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal de décembre 2022 par Mme Sara Delmonte, chargée de projet de l'ALNU, et Mme Emma Koenig, en stage universitaire auprès de l'ALNU, les deux grands groupes ont mis au point une courte résolution sur la base d'un schéma établi par l'ALNU pour une présentation le lendemain. Une version fusionnée des résolutions portant le titre « *Résolution sur l'utilisation rationnelle des ressources naturelles en relation avec les ODD 12, 13, 15 et les droits à l'alimentation et à un environnement sain* », a été préparée par l'ALNU.



Journée plénière et séance de clôture le jeudi 25 mai 2023

La journée plénière s'est déroulée dans une grande salle de la Chambre de Commerce.

Mot de bienvenue par M. Carlo Thelen, Directeur général de la Chambre de Commerce



M. Thelen a souhaité la bienvenue aux élèves et a expliqué le rôle de la Chambre de commerce, qui est de soutenir les entreprises. « Cependant, les entreprises auront besoin de votre expertise et, à ce titre, nous offrons des formations continues, car il est probable que vous changiez d'entreprise plusieurs fois dans la vie, ou si vous devenez indépendant, nous avons le « House of Entrepreneurship », a-t-il expliqué. Il a poursuivi en expliquant que la Chambre de commerce essaie de sensibiliser les entreprises au développement durable et a créé un « House of Sustainability » pour cela. Il y aura de plus en plus de raisons de produire des moyens de protéger l'environnement et, à l'avenir, il y aura de nouvelles professions dans le domaine du développement durable. En conclusion, il a incité les élèves à bien travailler sur ces sujets importants.

Introduction par M. André Rollinger, Président de l'ALNU.



M. Rollinger a remercié M. Thelen pour son introduction et pour le soutien financier de la Chambre de Commerce. Le droit à un environnement propre, sain et durable constitue une des priorités des Nations Unies en 2023, priorités qui ont été présentées à l'Assemblée Générale par le Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, qui nous a exhortés à agir résolument avant qu'il ne soit trop tard, car le temps presse. L'Union européenne, y compris le Luxembourg, s'est engagée dans le processus d'une transition verte, mettant l'accent sur une mise en œuvre efficace de l'ODD 12. En conclusion, M. Rollinger a exprimé le souhait que ces sessions finales permettent de saisir les enjeux fondamentaux qui ont été évoqués dans ce projet.

Présentation des travaux des équipes des lycées.

Les huit équipes qui ont participé au projet étaient : École privée Fieldgen, Équipes de travail n° 1 et 2, L'Athénée de Luxembourg, Équipes de travail n° 1, 2 et 3, et Lycée Vauban, Équipes de travail n° 1, 2 et 3. L'ALNU a présenté des synopsis établis par les groupes de travail sur leur dossier en fonction de la feuille de route sur le projet. Ensuite chaque groupe a présenté son travail qui concernait : l'utilisation des ressources naturelles et l'impact sur les écosystèmes dans le contexte du droit à un environnement sain (au point A1), et du droit à l'alimentation (au point A2), une brève réflexion sur l'impact environnemental de l'extraction des métaux dans le contexte de la transition vers une économie verte (au point A3), la consommation responsable, l'économie circulaire et à la réduction des déchets en Europe notamment au Luxembourg, en abordant des exemples d'engagement collectif de la gouvernance de l'Etat (au point B1), des exemples d'initiatives individuelles possibles concernant l'alimentation et l'habillement (au point B2), et deux diapositives en relation avec les chapitre A et B, respectivement.



Visiter <https://alnu.lu/Resume-Projet2023> pour voir un résumé des travaux des élèves.

Séance de clôture

Intervention de Mme Véronique Dockendorf, Directrice des Affaires politiques au Ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE)



Mme Dockendorf a remercié les élèves pour leur investissement dans ce projet et donné une introduction sur les grandes priorités de l'ONU au sein du Ministère des Affaires étrangères et sur les travaux en cours à New York et Genève. Les priorités du Luxembourg en tant que membre, pour la 1^{ère} fois, du Conseil des Droits de l'Homme à Genève sont le droit des femmes et des minorités, le droit des enfants, la question de l'état de droit et de la démocratie et enfin tout ce qui a trait aux droits de l'homme dans le cadre du changement climatique. Elle a également déclaré que l'examen périodique universel du Luxembourg portant sur le rapport envoyé par l'État en février 2023 pour sa 43^e session est presque clôturé. Elle a présenté son collègue, M. Marc Weiler, attaché de légation à la Direction des Affaires politiques, spécialiste du développement durable. Elle nous a informé que le Secrétaire général de l'ONU a présenté un programme appelé « Notre programme commun » qui, après un Sommet à mi-parcours des ODD en septembre de cette année, doit nous mener à un « Sommet de l'avenir » l'année prochaine.



Intervention de Mme Marie-Paule Kremer, Conseiller de Direction 1^{ère} classe au Ministère de l'Environnement, du Climat et du Développement durable



Mme Kremer a expliqué que sa mission principale est la sensibilisation autour des 17 ODD. Au niveau européen et du Luxembourg, ces objectifs sont traduits en directives et règlements que nous essayons de « mettre en musique ». Elle a donné l'exemple du paquet « Fit for 55 », un ensemble de propositions visant à réviser la législation de l'UE et à mettre en place de nouvelles initiatives dans le but de garantir que les politiques de l'UE sont conformes aux objectifs climatiques convenus par le Conseil et le Parlement européens, afin d'arriver à la neutralité climatique en 2050. Au Luxembourg, nous travaillons avec les partenaires, y compris la société civile. 5 plans sont sur la planche y compris le 3^e Plan national concernant la protection de la nature de 2023 et le Paquet de 5 lois sur la gestion des déchets dit 'Offall- a Ressourcëpak' de 2022. Selon elle, le plan national pour la protection de la nature n°3 décidé en décembre 2022 compte plus de 150 mesures et prévoit un financement à hauteur de 100 millions d'euros par an pour les financer.

Intervention de Mme Claude Sevenig, Chef du service des relations internationales au Ministère de l'Éducation nationale, d'Enfance et de la Jeunesse



Mme Sevenig a parlé de l'éducation nationale dans le cadre du développement durable et de l'agenda 2030 des Nations unies. Lors du sommet de septembre dernier, le Secrétaire général des Nations unies a voulu donner un élan à l'éducation, sachant qu'il y a environ 200 millions d'enfants dans le monde qui ne sont pas scolarisés, ce qui correspond à l'ODD 4. Elle a expliqué qu'elle sera présente lors de la réunion interministérielle de l'UNESCO du 31 mai au 1er juin, 2023, avec le comité directeur de l'ODD 4, où les 193 pays doivent trouver un consensus sur un nouveau texte sur l'éducation. Selon elle, le Luxembourg travaillerait à diversifier les offres scolaires afin de pallier la difficulté d'accès à certaines filières à cause du haut niveau de langue exigé. En conclusion, elle a félicité les élèves pour leur participation à ce projet. « Ce projet de l'ALNU donne l'opportunité pour trouver des consensus sur les sujets épineux et complexes » a-t-elle dit.

Intervention de M. Julien Wald, Délégué de la Jeunesse du Luxembourg pour les Nations Unies



M. Wald a expliqué qu'en tant que délégué de la jeunesse auprès de l'ONU de 2023 à 2024, il représente la jeunesse du Luxembourg à côté de sa collègue Natacha Lepage. Il a présenté ce programme, qui offre aux jeunes délégués l'opportunité de participer aux réunions intergouvernementales à l'ONU. Tout en soulignant l'urgence de réaliser les ODD, il considère que ces objectifs sont insuffisants pour répondre pleinement à l'ampleur des défis auxquels nous sommes confrontés. Il a soulevé le manque d'accessibilité des jeunes aux choix de la consommation responsable pour des raisons financières. « Nous devons viser à une plus grande ambition et veiller à ce que la voix des jeunes soit non seulement entendue, mais également intégrée dans le processus », a-t-il conclu.

Intervention de M. Sylvain Chery, Directeur et Responsable RSE de la société Agile Partner.



En tant que Responsable RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), il a expliqué que son rôle est dans un premier temps d'aider l'entreprise à avoir moins d'impact négatif, mais dans un deuxième temps d'avoir des impacts positifs. Ceci n'est pas simple, car les entreprises cherchent à rémunérer ses actionnaires, mais cela ne doit plus être la finalité de l'entreprise. Les règles établies par l'ONU et les gouvernements constituent le cadre dans lequel les entreprises doivent travailler. Plus ce cadre sera orienté vers les ODD, plus les entreprises vont être forcées de faire preuve d'imagination. Il a souligné que les jeunes possèdent trois moyens de se faire entendre, en tant que citoyens, consommateurs, et employés. « Si tout le monde refusait de travailler dans une entreprise considérée comme non vertueuse, celle-ci disparaîtrait progressivement. Cela aussi est votre voix », a-t-il expliqué.

Ensuite, il y a eu une session de questions et réponses, suivi d'un débat sur la thématique du projet en fonction d'un questionnaire préétabli. Un élève a mentionné que l'empreinte écologique du Luxembourg correspond à 7 planètes (c.-à-d. qu'il en faudrait 7 si tout le monde agissait comme notre pays) et a demandé ce qu'il fallait faire ? Selon Mme Kremer, le progrès est lent en raison des vastes consultations requises, mais l'empreinte a diminué d'une planète. Se posant la question de comment agir concrètement pour réduire le gaspillage alimentaire, M. Arthur Besch a suggéré que le Luxembourg fonctionne selon le modèle de la *Tafel* en Allemagne, comme le fait son asbl Den Cent Buttek, en collectant et redistribuant les denrées alimentaires en bon état.

Le débat très animé a été suivi de brèves interventions finales par des professeurs et de l'ALNU. M. Rollinger a encouragé les groupes à pérenniser les initiatives mises en place dans les lycées par la suite. Par exemple, certains lycées ont créé un « second-hand shop » ou une boutique sur Instagram, ou ont utilisé l'application « Vinted » pour revendre les vêtements et utiliser les produits de la vente pour des œuvres écologiques. Pour conclure, les gagnants des 5 prix ont été annoncés avec la remise de certificats.



Les prix attribués aux groupes de travail		Les professeurs accompagnateurs		
Prix	Groupe de travail			
1er prix	École Privée Fieldgen - Groupe 1			
2° prix	Athénée de Luxembourg - Groupe 1			
3° prix	École Privée Fieldgen - Groupe 2			
4° prix	Lycée Vauban - Groupe 3			
5° prix	Athénée de Luxembourg - Groupe 3			
		Mme Maria Falkner (EPF)	M. Claude Origer (AL)	M. Matthieu Pazat (Vauban)

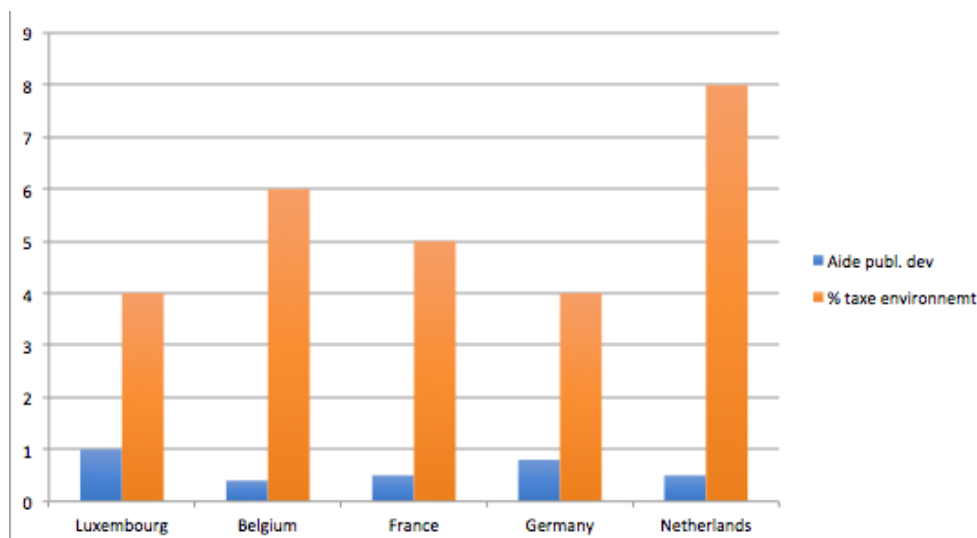
Enjeux à mi-parcours de l'Agenda 2015-2030 des Objectifs de développement durables: BENELUX, France, Allemagne

A l'heure où les crises internationales se succèdent, qu'elles soient d'ordre sanitaire, environnemental, géopolitique, économique ou social, les pays membres de l'ONU sont mis face à leurs responsabilités et engagements liés à l'agenda 2015-2030. Ralentis par la crise du Covid-19, qui a puisé une grande partie des ressources économiques et politiques, beaucoup de pays ont été contraints de revoir leur copie afin de rattraper le retard accumulé ces dernières années. La guerre en Ukraine, survenue le 24 février 2022 n'a fait qu'amplifier les obstacles se dressant sur la route des pays européens. La mondialisation, fragmentée par un multilatéralisme de plus en plus marqué par les enjeux géopolitiques et commerciaux, nécessite plus que jamais un point de repère stable des objectifs à atteindre. Celui-ci est incarné par les Objectifs de développement durables ODD d'autant plus pertinents qu'ils ont pour but d'assurer aux pays y souscrivant, une prospérité à la fois socioéconomique et environnementale. Au travers des ODD 10, 12, 13, 15, 16 et 17, nous pouvons établir un bilan à mi-parcours en fonction du rapport 'Europe sustainable development 2022', en retenant notre attention sur le BENELUX, la France et l'Allemagne.

Aperçu de l'état d'avancement de certains ODD et indicateurs : BENELUX, France, Allemagne³

	Belgique	Pays-Bas	Luxembourg	France	Allemagne
ODD 10	↑	→	→	→	↓
ODD 12	→	→	→	→	→
ODD 13	→	→	↗	→	→
ODD 15	→	→	→	↗	→
ODD 16	↗	→	→	→	↗
ODD 17	→	↓	↗	↗	↗

D'une manière globale, nous constatons une stagnation de ces ODD, mais soulignons néanmoins des résultats satisfaisants obtenus par la Belgique en ce qui concerne les ODD 10 et 16, les tendances positives du Luxembourg envers les ODD 13 et 17, de la France vis-à-vis des ODD 15 et 17, de l'Allemagne pour les ODD 16 et 17. Néanmoins, nous notons une stagnation de l'ODD 12 pour tous les pays mentionnés. En raison du dérèglement climatique, il apparaît urgent d'adapter nos modes de consommation et de production pour tendre vers une économie durable et circulaire.



³ <https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2022/europe-sustainable-development-report-2022.pdf> - Page 28

D'un point de vue factuel, le Luxembourg fait figure d'exemple concernant les sites terrestres protégés, avec plus de 55% de la superficie du territoire, et sa contribution à l'aide au développement, versant annuellement 1% de son RNB. Par contre, le pourcentage des taxes en faveur de l'environnement reste à un niveau bas.

L'évolution au cours des années récentes

- **Les partenariats mondiaux (ODD 17)** affichent globalement une lenteur des progrès de l'UE au cours des cinq dernières années.
- **La réduction des inégalités (ODD 10)** ralentit et creuse un fossé croissant entre les ressortissants et les non-ressortissants de l'UE, en relation avec la pauvreté et l'emploi.
- **Les progrès liés aux objectifs climatiques et énergétiques de l'UE (ODD 7 et ODD 13)** ainsi que le **passage à l'économie circulaire (ODD 12)** ont ralenti à des degrés divers, avec de fortes disparités entre les pays. Si l'UE a consenti à des efforts notables dans la promotion de la paix et de la sécurité personnelle, **l'accès à la justice et la confiance dans les institutions (ODD 16)** au cours des cinq dernières années, les progrès vers les autres objectifs ont été nettement plus lents. De plus, là encore, de fortes disparités sont visibles avec, par exemple, une confiance aux institutions très faible en France et plutôt élevée au Luxembourg et aux Pays-Bas.⁴

Fort heureusement, il n'est pas trop tard pour rectifier le tir et suivre l'état d'avancement des objectifs, grâce à plusieurs outils dont l'International Spillover Index fait partie. Ce dernier indique les impacts générés par l'Europe sur le reste du monde, notamment les pays en développement. Il nous intéresse notamment concernant les ODD 12 (Consommation responsable et production) et ODD 17 (Partenariats pour les objectifs), entre autres, et invite à traiter les impacts socio-économiques négatifs et les impacts environnementaux générés par les chaînes d'approvisionnement, mais aussi à ce que les pays riches prennent des initiatives et soutiennent les pays les plus pauvres. Enfin, la lutte contre les paradis fiscaux et le transfert de bénéficiaires est également un élément à prendre considération, car elle permet ainsi aux pays touchés de pouvoir à nouveau disposer des recettes publiques nécessaires pour financer les ODD. Un autre outil, Leave No One Behind Index (LNOB⁵), mesure les efforts des pays pour lutter contre les inégalités. Cet outil dont l'indice de 2022 comprend 32 indicateurs, englobent quatre catégories de mesure : l'extrême pauvreté et la privation matérielle, l'inégalité des revenus, l'accès et la qualité de services pour tous, les inégalités de genre.

Nous terminerons cette analyse en nous appuyant sur le rapport Financing for Sustainable Development de 2023⁶. Les enjeux de ces prochaines années sont tels que retarder l'investissement dans des transformations durables mettrait non seulement l'Agenda 2030 et les objectifs climatiques hors de portée, mais aussi exacerberait les problèmes de financement à moyen et long terme. Ce rapport appelle la communauté internationale à profiter de ce moment pour aligner le financement sur le développement durable à travers trois séries d'actions : par l'intensification de la coopération pour le développement et les investissements dans les ODD, le renforcement de l'architecture financière internationale en rassemblant différents processus de réforme, en améliorant l'efficacité, et en garantissant un alignement complet sur les ODD et l'action climatique. Enfin, par l'accélération des transformations industrielles nationales durables soutenues par des cadres de financement nationaux intégrés. Sans une remise en question de nos modes de fonctionnement et la prise de décisions efficaces, les enjeux environnementaux tels que la pénurie en eau, abordée lors de la Conférence des Nations Unies sur l'eau 2023, resteront toujours d'actualité.

Christophe Klein

⁴ <https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2022/europe-sustainable-development-report-2022.pdf> – Page 10

⁵ <https://s3.amazonaws.com/sustainabledevelopment.report/2022/europe-sustainable-development-report-2022.pdf> - Page 29

⁶ <https://reliefweb.int/report/world/2023-financing-sustainable-development-report-financing-sustainable-transformations-enarruzh>